

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU
CENTRE COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 12 JUIN 2023 À 19
HEURES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME JOSIANE
APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain,
Caroline Bujold
Valérie Cyr-Cayouette
François Poirier
Laurent St-Onge

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier,
directrice générale et greffière-
trésorière

Le conseiller Yves Barriault est absent.

.....

127-06-2023 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h et elle invite les conseillers présents à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

128-06-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

129-06-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MAI 2023

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 8 mai 2023 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 8 mai 2023.

.....

**130-06-2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2023**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 29 mai 2023 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2023.

.....

131-06-2023 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 99 421,49 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

132-06-2023 APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 60 083,67 \$.

.....

133-06-2023 DEMANDE D'ENFOUISSEMENT PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE DE NOS DEUX MRC DESSERVIES.

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse - Lieu d'enfouissement technique, suite à la recommandation de son directeur, monsieur Rock Pratte, accepte la demande de *Sanexen* des Îles-de-la-Madeleine pour un maximum de 250 tonnes.

.....

134-06-2022 ÉCOLE DES QUATRE-VENTS – FINISSANTS

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 250 \$ à l'École des Quatre-Vents de Bonaventure pour souligner les finissants et finissantes 2023.

.....

135-06-2023 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, la mairesse fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 et il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce rapport soit publié dans le journal *Le Belquois* et sur le site internet.

.....

136-06-2023 MAISON DES JEUNES - BULLETIN D'INFORMATIONS

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de verser une contribution financière de 50 \$ à la Maison des Jeunes Le Reflet de Saint-Alphonse pour l'impression de leurs bulletins d'informations.

.....

137-06-2023 CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES SOUS LA JURIDICTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LA SAISON 2023-2024

CONSIDÉRANT QUE :

La Municipalité a manifesté son intérêt à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'année 2023-2024;

Une correspondance datée du 12 mai 2023 du MTMD établit à 215,00 \$ le montant alloué à l'heure pour l'exécution des travaux;

Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse accepte le contrat portant le numéro de dossier 6309-23-NL02 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité

du Ministère. Ce contrat est valide pour la saison 2023-2024, jusqu'au 1^{er} juin 2024 et que Madame Annick Duguay Cormier, directrice générale et ou Madame Josiane Appleby, mairesse, sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour ledit contrat.

.....

138-06-2023 RENCONTRE STEIN-MONAST

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité a autorisé le déplacement de la directrice générale et greffière-trésorière à Québec pour le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu du 13 au 16 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE l'acte de cession de la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique vers la Régie intermunicipale des matières résiduelles Avignon-Bonaventure doit être signé prochainement ;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre juridique est prévue le 19 juin 2023 entre les avocats à Québec de 10 h à 14 h ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alphonse autorise la directrice générale et greffière-trésorière à demeurer sur place afin d'assister à la rencontre et que les frais d'hébergement engendrés seront payés par la Municipalité de Saint-Alphonse - Lieu d'enfouissement technique, ainsi que les frais pour le travail administratif que la transition engendre.

.....

139-06-2023 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

140-06-2023 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h16.

Josiane Appleby
Mairesse

Annick Duguay Cormier,
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....